

LA JEUNESSE : UNE OPPORTUNITÉ À TRANSFORMER



De tous les bouleversements qui s'exercent sur le continent africain, la transformation du peuplement est la plus lourde de conséquences : elle se traduit par une croissance démographique et une urbanisation rapide. L'Afrique comptait 100 millions d'habitants en 1900, ruraux pour l'essentiel ; elle en avait 810 millions en 2000, dont un tiers de citadins. La population africaine, qui dépasse le milliard d'habitants en 2020, continue de croître. Six des dix pays qui contribueront le plus à la croissance démographique mondiale d'ici 2050 sont africains (Nigéria, RD Congo, Ethiopie, Tanzanie, Egypte et Ouganda). Les projections démographiques à cet horizon estiment à 2,5 milliards la population africaine qui vivra principalement dans les villes.

Cet essor résulte de transitions démographiques et d'une urbanisation plus tardive que celles des autres continents. Le continent africain est le dernier continent à connaître ce phénomène à un moment où celle-ci ralentit partout ailleurs. Le mode d'intégration de l'Afrique dans le système mondial et le mal développement qui y est associé expliquent ces décalages.

Nos îles africaines du Sud-Ouest de l'océan Indien suivent-elles les mêmes dynamiques ?

Globalement, l'Indianocéanie suit la même tendance haussière. La population totale des États membres de la COI est passée de 10 565 922 en 1980 à 30 826 048 en 2020. Elle passera à 48 083 186 en 2040 et 67 946 185 en 2060. On constate donc un triplement de la population en 40 ans (1980-2020) et une multiplication d'un facteur 5.78 jusqu'en 2060. Cette croissance démographique importante est principalement portée par Madagascar et les Comores.



LA JEUNESSE : UNE OPPORTUNITÉ À TRANSFORMER

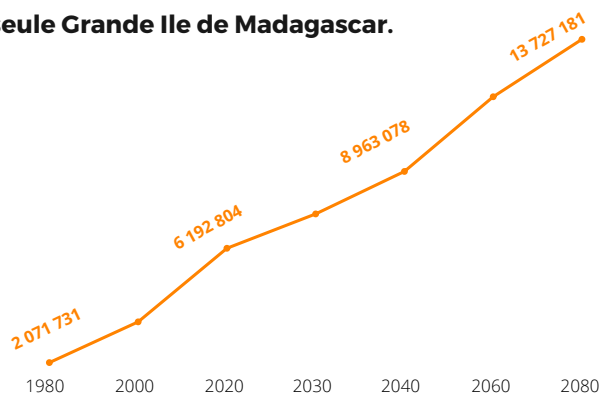
De fait, les transitions démographiques ne sont pas uniformes d'un pays à l'autre dans notre sous-région comme sur l'ensemble du continent. Si Madagascar voit sa population multipliée par 6.9 et les Comores par 5.41 d'ici 2060, la population de Maurice n'augmente que d'un facteur 1.15, La Réunion d'un facteur 2 et les Seychelles de 1.5. La proportion des jeunes et des actifs sera hétérogène selon les territoires. L'hégémonie des métropoles, voire de l'entièreté du territoire insulaire, n'est pas assurée et les activités informelles restent prépondérantes en ville, notamment à Madagascar. Dans ce contexte, les migrations notamment internes, continuent de fournir des perspectives essentielles à des populations très mobiles

À quoi peut donc ressembler la société future pour toute cette jeunesse ?

Face au défi du nombre, les systèmes scolaires et sanitaires sont sous pression pour préparer la jeunesse aux métiers du 21ème siècle et permettre aux sociétés de toucher le « dividende démographique » (plus de ressources disponibles notamment pour l'investissement). Sur la période 1980-2060, Il apparait clairement que Maurice, La Réunion et les Seychelles ont déjà « entamé » leur transition démographique et commencé à vieillir. Pour Madagascar et les Comores, la dynamique est totalement différente et ouvre une période de potentiel « dividende démographique ».

Pour ces deux États membres, il y a trop peu d'actifs relativement au nombre d'enfants et de personnes âgées. Les frais d'éducation, de santé, de protection sociale et de retraites, sont en effet coûteux : ils absorbent une part importante du revenu des actifs. Cette situation va évoluer, les enfants devenant des adultes actifs sur le marché du travail. Le financement des dépenses sociales sera ainsi plus aisé. Ce sera le moment pour ces États de tirer parti

L'enjeu sera de réunir les conditions pour bénéficier de ce potentiel en investissant massivement dans l'éducation et la santé, et en créant un marché de l'emploi dynamique permettant d'absorber les actifs. Mais cela suppose de **créer des emplois pour les nombreux jeunes qui arrivent sur le marché du travail des États membres de la COI : 6 192 804 en 2020 et 8 963 078 en 2040 dont 8 460 917 pour la seule Grande Ile de Madagascar.**



Population 15-24 ans dans les États membres de la COI

Relever un tel défi impose d'inventer un nouveau modèle économique, au risque d'accroître les fragilités socio-politiques qui minent le continent. Poser la question uniquement en termes de défi éducatif et de santé ne suffira pas. **Quelles seront les ressources disponibles, pour permettre à tout un chacun de mettre en place ses libertés d'accomplir ?**

L'approche par les capacités développée par Amartya Sen offre un nouveau regard sur le développement et articule deux versants complémentaires. D'un côté le développement des capacités passe par la mise à disposition des ressources et des facteurs de conversion permettant de transformer ces moyens ou ressources en liberté réelle de choisir le cours de vie que l'on a des raisons de valoriser. Sur ce premier versant, Sen insiste sur la notion de droit d'accès. De l'autre côté, l'approche par les capacités insiste sur la liberté réelle de choix des individus. Sen appelle « droit d'accès » l'ensemble des biens et marchandises auquel une personne a effectivement accès.





La capacité de quelqu'un, c'est la possibilité réelle que nous avons de faire ce que nous valorisons. Le terme doit être considéré comme un synonyme de la liberté « positive ». L'approche insiste donc sur les possibilités réelles de convertir les biens et ressources en opportunités de choix et en réalisations de valeur.

Le message de cette approche est clair : les politiques publiques doivent étendre les capacités de la personne.

C'est tout l'enjeu de la coopération régionale portée par la COI dans une optique de rebond. L'action régionale ne peut être dissociée des grands mouvements en cours sur le continent et dans la sous-région, notamment la dynamique démographique qui modifiera assez profondément le faciès de nos îles et les défis socioéconomiques.

La création, dès aujourd'hui, de programmes régionaux de santé publique, autour du réseau SEGA – One Health, d'éducation et de formation incluant une dimension de mobilité, ou encore d'approfondissement de la démocratie, est plus qu'une opportunité : c'est une priorité pour le développement de nos territoires.

Les indicateurs et projections démographiques doivent intégrer la prospective politique. L'un des objectifs est clairement de répondre, d'une part aux besoins fondamentaux des populations, et, d'autre part, d'assurer l'épanouissement économique et social des citoyens. L'État a un rôle central en étant le garant des libertés fondamentales et le promoteur de la « liberté positive » au sens de la possibilité offerte à chacun de jouir des capacités nécessaires à son chemin de vie.

Dans le même temps, il apparaît essentiel d'approfondir le dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs non-étatiques, notamment les opérateurs privés et les acteurs associatifs, pour co-construire des réponses aux défis immédiats et à venir. L'éducation, en commençant par le socle du lire, écrire et compter, et la formation universitaire, technique et professionnelle, requièrent des investissements massifs et orientés de manière à répondre aux besoins de demain. Cette urgente nécessité vaut peut-être plus encore pour Madagascar et les Comores qui, par cet investissement dans les biens fondamentaux que sont la santé et l'éducation, seront plus à même de tirer profit de leur rente démographique.



Mieux, l'émergence possible d'une nouvelle classe d'individus formés et « exportables » pourrait aussi profiter aux autres États membres qui enregistreront, dans le même temps, un rétrécissement de leur population active obligeant, tôt ou tard, à s'ouvrir à des compétences venues d'ailleurs.

Dans tout cela, la jeunesse d'aujourd'hui a son mot à dire. Nous devons l'écouter, lui donner l'occasion d'exprimer ses aspirations, de contribuer au débat public, d'être force de proposition. Nous devons aussi lui donner les moyens d'une capacité optimale. C'est dans ce sens que la COI envisage la mise en place d'une plateforme régionale des jeunes qui pourrait partager leurs idées avec les responsables politiques de nos pays. Dans le même temps, nos projets de coopération devront, autant que possible, offrir un espace à la jeunesse, qu'il s'agisse de formation, de mobilité, d'industries culturelles et créatives, de santé publique, d'environnement, d'entrepreneuriat ou encore de gouvernance.

**C'EST DÈS AUJOURD'HUI
QUE NOUS DEVONS POSER
DES JALONS SOLIDES POUR
L'ÉPANOUISSEMENT DE
LA JEUNESSE QUI VIENT.**

Les projections démographiques nous rappellent que **c'est dès aujourd'hui que nous devons poser des jalons solides pour l'épanouissement de la jeunesse qui vient.** Notre jeunesse est l'opportunité d'un avenir serein, repensé, d'un avenir qui s'écarte de la désespérance et de la relégation. Pour transformer l'essai, il est de notre responsabilité de transformer maintenant nos manières de faire.

